

Subsides

(Rapport est fait des résolutions, qui sont agréées.)

M. Stevens propose alors: Que le bill C-23, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1980, soit lu pour la 1^{re} fois et imprimé.

(La motion est adoptée.)

M. l'Orateur adjoint: Quand le bill sera-t-il lu pour la deuxième fois?

M. Knowles: Avec votre permission, maintenant.

M. Stevens propose alors: Que le bill C-23, tendant à accorder à Sa Majesté certaines sommes pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1980, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité plénier.

M. l'Orateur adjoint: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, pouvons-nous avoir des exemplaires du bill? Après tout, si nous l'avons adopté en première lecture et sommes sur le point d'en aborder la deuxième lecture, nous devrions bien le voir.

M. l'Orateur adjoint: Des exemplaires vous seront remis à l'instant.

M. Knowles: Alors asseyons-nous un instant et attendons.

M. Stevens: Il va vous plaire.

● (2040)

[Français]

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois et la Chambre se forme en comité plénier sous la présidence de M. Laniel.)

[Traduction]

Sur l'article 2—\$17,409,059,663.50 accordés pour 1979-80.

Le président: L'article 2 est-il adopté?

M. Knowles: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Je me demande si on ne pourrait pas s'entendre ou si la présidence n'aurait pas de suggestion à faire sur la façon dont nous allons étudier le bill qui comprend un certain nombre d'articles habituels qu'on retrouve toujours dans un bill de ce genre. Il y a aussi quatre annexes différentes où il est question de différents ministères. Allons-nous tout simplement permettre à chaque député de parler de ce qu'il veut ou allons-nous procéder par annexe et par ministère? Je ne propose rien à ce sujet et je ne recherche rien, mais il me semble qu'il serait plus simple, si nous parlons des pêches, de nous en tenir aux pêches pendant un certain temps, ou si nous parlons de défense nationale, de nous en tenir à la défense nationale, au lieu de nous éparpiller. Peut-être devrais-je poser la question, monsieur le président. Comment avez-vous l'intention de faire étudier le bill? Après avoir mis les articles en discussion, avez-vous l'intention d'en faire autant pour les annexes A, B, C et D, ou avez-vous l'intention de procéder par ministère?

M. Pinard: En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à laisser adopter les différents articles du bill, mais quand vous mettrez les annexes en discussion, nous parlerons de n'importe quel des ministères. Nous étions prêts à ne pas discuter les

articles, mais de parler de n'importe quel poste sous n'importe quel ministère dans les annexes. C'est ce que nous suggérons. Si cela convient aux députés, nous serions prêts à procéder ainsi.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur le président, cela nous semble raisonnable. En fait, le leader de l'opposition à la Chambre et moi-même en avons discuté. Il allait indiquer les domaines qui l'intéressaient pour que nos ministres puissent être ici pour répondre aux questions. Si cela vous convient, monsieur le président, nous sommes certes d'accord. Cela me paraît une façon raisonnable et sensée de procéder.

Le président: A l'ordre. Si nous voulons nous en tenir à la pratique normale observée en comité plénier, nous pourrions approuver d'abord les articles, ou encore reporter les articles 2 à 6 inclusivement et, ensuite, si le comité est d'accord, passer aux annexes, quitte à revenir après à ces articles.

M. Knowles: Monsieur le président, c'est à mon avis un heureux compromis. Nous pourrions discuter de certains postes à l'article 2 après avoir examiné le cas de chacun des ministères. C'est à l'article 2 qu'il est question de douze douzièmes. Je souscris à la proposition visant à reporter les articles 2 à 6 inclusivement—bien entendu nous reportons à la fin du débat l'étude de l'article 1—et à passer aux annexes.

M. Pinard: Nous serions d'accord, monsieur le président.

M. Baker (Nepean-Carleton): C'est oui en ce qui nous concerne, monsieur le président.

Le président: Plaît-il au comité de reporter les articles 2 à 6 inclusivement et de passer directement à l'étude de l'annexe A?

Des voix: D'accord.

Sur l'Annexe A.

M. Rompkey: Monsieur le président, nous aimerions adresser cette question au ministre des Pêches mais, auparavant—nous comptons en avoir bien d'autres dans les heures, les jours et les semaines à suivre—j'aimerais ébaucher rapidement la genèse de ces questions.

En réalité, c'est le député de Nickel Belt qui, cet après-midi, a donné le ton à nos délibérations en nous indiquant l'orientation que prend le présent gouvernement. D'aucuns prétendent que le gouvernement ne sait pas où il va. C'est inexact. L'orientation qu'il a prise est claire et c'est celle qu'il entend donner à l'administration des affaires du pays. Nous voulons montrer que le gouvernement a tenu compte de cette orientation dans la politique des pêches comme ailleurs. En effet, nous avons déjà des preuves à l'appui. Je ne blâme pas le ministre des Pêches de cette politique. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, avons beaucoup d'estime pour la personne du ministre; toutefois, le gouvernement est désormais entre les mains des grands intérêts financiers représentés par la rue Bay, à Toronto, et le président du Conseil du Trésor commence à se faire connaître dans les provinces de l'Atlantique comme le «sabreur». Je crois savoir que le député de Broadview-Greenwood l'affuble d'un autre nom, mais c'est ainsi qu'on l'appelle dans les provinces de l'Atlantique.